

Q. M. Leet, tous les renseignements que vous nous avez donnés sur votre plan pour développer l'émigration vers le Nord-Ouest se rapportent à la publication de votre journal. Vous savez, je présume, que le gouvernement canadien a adopté ce mode d'action pour répandre des informations, en publiant des brochures ou autrement, dans les anciennes provinces du Canada aussi bien qu'en Europe? Votre projet comporte-t-il quelque chose d'inusité pouvant donner un résultat meilleur que celui qu'on est en droit d'attendre du mode actuel? R. Je crois qu'il est inutile d'insister sur le fait qu'une publication mensuelle mise entre les mains de ceux qui cherchent à se renseigner sur les ressources de l'Ouest canadien ne saurait produire que de bons résultats. Les gens ne seront disposés à accueillir une feuille semblable que s'ils éprouvent tout spécialement le besoin d'avoir de tels renseignements. Nos renseignements, qui n'ont aucun caractère politique, sont recueillis d'un mois à l'autre, et nous disons simplement aux habitants des provinces de l'Est, qu'ils soient grits, réformistes, libéraux ou conservateurs: "Nous vous donnons les informations les meilleures, les plus dignes de foi sur notre pays." Lorsque les jeunes gens de cette province ou des provinces de l'Est ont atteint l'âge de dix-neuf ou vingt ans, ils cherchent des renseignements qui puissent les guider dans le choix d'un établissement. C'est vers l'Ouest qu'ils regardent, et en cela ils suivent les traces de leurs devanciers. Mais ils ont besoin d'être renseignés. Alors, si les informations qui leur sont indispensables sont publiées tous les mois et sont de nature à leur faire une impression favorable, cela vaut certainement mieux que l'impression de 100,000 brochures, disons, répandues tous les six mois ou tous les ans, peut-être, sans s'occuper des intermédiaires chargés de les distribuer judicieusement. J'ai su, par un ancien membre du gouvernement, qu'il y a quelques années, il a trouvé en Belgique un colis de brochures qui n'avaient pas encore été ouvert. En comparant la publication d'une revue mensuelle, donnant les meilleures informations sur notre région, et celle de brochures ne paraissant que tous les six ou douze mois, on peut aisément se rendre compte lequel des deux systèmes est le plus avantageux.

Par M. Trow :

Q. Quel est le tirage actuel de votre journal? R. Environ 15,000 copies.

Par M. Hickey :

Q. Où sont-elles distribuées? R. Dans des endroits publics, à Winnipeg, 1,500; sur les trains qui quittent la cité tous les jours (30 par jour), 800; entre Port-Arthur et Calgary, dans les villes et villages importants, 2,000; dans le Manitoba, 1,000; dans l'Ontario, 3,000; dans Québec, 3,000; dans le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'Île du Prince-Edouard, 2,000, et dans la Grande-Bretagne, 1,700. Total, 15,000.

Par M. Trow :

Q. Quand le journal est-il publié? R. Une fois par mois.

Par M. Hickey :

Q. Vous dites que cette revue contient plus d'informations directes que les milliers de brochures répandues dans les diverses provinces? R. Les renseignements que nous recueillons et publions dans notre journal portent sur des matières qui ne sont pas traitées dans les brochures publiées par le gouvernement. Elles sont en dehors de son champ d'action.

Q. Mais les journaux sont tous les jours remplis de renseignements semblables? R. J'habite le Manitoba depuis un an, et je n'ai jamais remarqué dans les feuilles quotidiennes aucune information particulière sur les sujets que nous avons en vue; et tous les journaux qui ont parlé du *Manitoba and North West Monthly* s'accordent à dire qu'il renferme une foule de renseignements qui sont en dehors de leur domaine. Ils sont unanimes à dire qu'il est inappréciable comme source d'informations utiles et exactes sur le pays, renseignements qu'ils ne pourraient recueillir eux-mêmes sans faire des dépenses considérables.

Par M. Trow :

Q. Quel est le prix de l'abonnement? R. Si nous réussissons à faire paraître le journal d'une manière permanente, nous nous proposons de demander \$1 par année dans les provinces. La raison qui nous porte à demander ce prix, c'est que lors